



**Isabelle Héliot-Couronne**

Adjointe au Maire  
Chargée des Finances, de l'Audit,  
de l'Optimisation des ressources, des Mutualisations,  
de la Modernisation, de la Sécurité et de l'accessibilité  
dans les Etablissements Recevant du Public

DECISION N° 2020/0079

Direction des Finances

**Objet : Tarif parc locatif**

Le Maire de la Ville de TROYES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-18 et L.2122-22

Vu la délibération du Conseil Municipal n°5 du 25 mai 2020 accordant au Maire délégation pour la fixation des droits sans caractère fiscal existants et futurs,

Vu l'arrêté N° 2020/2889 du 8 juin 2020 par lequel le Maire subdélègue sa signature en matière de tarifs à Mme Isabelle Héliot-Couronne, Adjointe au Maire, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Valéry Denis, Adjoint au Maire et en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers à M. Bruno Baudoux, Adjoint au Maire,

Vu la délibération n°19 du 16/12/2019 portant sur la fixation des tarifs 2020,

Vu la décision n°144 du 18/12/2019 portant sur la fixation des tarifs 2020,

**DECIDE**

**ARTICLE UNIQUE:**

Dans le cadre du parc locatif géré par la ville de Troyes, le tarif suivant est créé :

Site	Adresse	Code postal	Type	Surface en m <sup>2</sup>	Nouveau tarif du logement au m <sup>2</sup>	Complément de localisation du bien
Ecole Paul Bert	5 rue Edouard Vaillant	10 000 Troyes	T 3	68	8,00 €	1er étage - 1er à gauche

Isabelle HELIOT-COURONNE

ISABELLE HELIOT-COURONNE  
2020.10.14 19:08:22 +0200  
Ref:20201012\_104104\_1-4-O  
Signature numérique  
Pour le Maire et par délégation  
L'Adjointe au Maire chargée des Finances, de  
l'Audit, de l'Optimisation des ressources, des  
Mutualisations, de la Modernisation, de la  
Sécurité et de l'accessibilité dans les ERP